



COMMUNIQUE DE PRESSE

24 janvier 2012

Aménagement de la RN21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot : lancement d'une concertation sur deux nouvelles sections du 30 janvier au 24 février 2012

La RN 21, axe routier desservant le grand Sud-Ouest, draine aussi en Lot-et-Garonne un trafic local important lié aux relations privilégiées entre Agen et Villeneuve-sur-Lot. Les aménagements programmés visent à renforcer la sécurité et le confort des usagers, fluidifier les déplacements routiers entre les deux agglomérations, améliorer le cadre de vie des riverains tout en contribuant au développement local et à la préservation de l'environnement.

Les deux nouveaux projets d'aménagement entre La Croix Blanche et Monbalen d'une part, et pour l'accès sud à Villeneuve-sur-Lot d'autre part, vont très prochainement être proposés à la concertation par l'Etat, maître d'ouvrage. Ainsi, trois réunions publiques sont organisées, les :

- vendredi 10 février à 18h 30 à La Croix Blanche (salle des fêtes)
- mercredi 15 février à 18h 30 à Pujols (salle des fêtes du Palay)
- jeudi 16 février à 20h 30 à Monbalen (salle des fêtes)

Ces réunions constituent un moment privilégié d'information et d'expression pour les habitants concernés par ce projet routier. Les représentants de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Aquitaine (DREAL), en charge de ce projet, présenteront les différentes variantes pour chaque section. Ils répondront aux questions des participants. Les observations pertinentes recueillies permettront d'ajuster, le cas échéant, le projet avant de le soumettre à enquête publique.

Le dossier de concertation, qui reprend toutes les informations sur ces projets et les variantes proposées, est consultable dans les mairies d'Agen, Bajamont, Castella, La Croix Blanche, Foulayronnes, Monbalen, Pont du Casse, Pujols, Saint-Antoine-de-Ficalba et Villeneuve-sur-Lot, **du 30 janvier au 24 février 2012 inclus**. Un **registre de concertation**, mis à la disposition du public dans ces dix mairies, permet de recueillir les avis et remarques de chacun.

Ce dossier sera également accessible sur les sites de la préfecture de Lot-et-Garonne www.lot-et-garonne.gouv.fr et de la DREAL Aquitaine www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Joëlle MEURISSE
☎ 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr

www.lot-et-garonne.gouv.fr